



CONDITIONS DE SOUTIEN FINANCIER DU CIMPA AUX ÉCOLES EN PARTENARIATS

Toute École CIMPA en Partenariat bénéficiant d'un soutien financier du CIMPA doit se conformer aux règles décrites ci-dessous. Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'annulation du soutien financier et le refus de toute demande de soutien future faite par les organisateurs ou leur institution.

UTILISATION AUTORISÉE : Au moins $\frac{2}{3}$ du soutien financier du CIMPA doivent être utilisés pour couvrir les frais de voyage et/ou de séjour de jeunes chercheur-es (de moins de 38 ans ou ayant obtenu leur doctorat récemment) issu-es du pays hôte ou de pays en développement voisins ([liste IMU](#)). Au plus $\frac{1}{3}$ du soutien financier du CIMPA pourra être utilisé pour couvrir les frais des intervenant-es de pays en développement réalisant au moins 6 heures d'activités pédagogiques (voyage en classe économique et/ou frais de séjour).

Afin de diversifier le panel des intervenant-es, le CIMPA prendra en charge jusqu'à 1000 euros les frais de voyage et/ou de séjour d'un-e intervenant-es n'ayant encore jamais participé à une activité soutenue par le CIMPA et réalisant au moins 6 heures d'activités pédagogiques. Cette demande devra être faite explicitement par les organisateur/trices si leur école est sélectionnée, en écrivant à admin@cimpa.info avec le nom et l'adresse mail de l'intervenant-e.

NON ADMIS :

- Remboursements de participant-es ayant leur affiliation dans un pays développé (même si originaires d'un pays en développement) ;
- Frais d'inscription, frais pour notes de cours, dépenses d'organisation ;
- Le CIMPA ne soutient aucune activité dans laquelle les intervenant-es sont rémunéré-es (quel que soit le support financier utilisé à cette fin) ;
- Le CIMPA ne remboursera aucun versement en liquide aux participant-es. Les remboursements pour des dépenses de logement ou de nourriture se feront sur présentation de factures globales (concernant tous les participants couverts par le CIMPA) ;
- Le CIMPA ne remboursera aucun billet en cas d'échec dans l'obtention d'un visa.

COORDONNÉES BANCAIRES : Les organisateur/trices doivent ouvrir un compte bancaire spécifique mentionnant le nom de l'activité, ou utiliser un compte bancaire de l'institution ou de l'université. Envoyer le nom et le numéro du compte bancaire ainsi que le Bank Identifier Code (BIC) (ou SWIFT) à admin@cimpa.info. Envoyer également le nom et l'adresse de la banque/succursale et si possible le International Bank Account Number (IBAN). Tous les paiements seront effectués par virement bancaires en euros.



AVANCE DU PAIEMENT : Pour recevoir 50% du soutien financier du CIMPA, les organisateur/trices doivent envoyer par email à admin@cimpa.info la liste des participant·es (avec âge, sexe, statut et pays d'affiliation) qui bénéficieront d'un support du CIMPA avec le détail des montants prévus pour chacun d'entre eux (frais de voyages et/ou de séjour).

RAPPORT : Un rapport scientifique, administratif et financier devra être soumis au plus tard un mois après l'école à admin@cimpa.info. La partie financière comprendra la liste de tous les soutiens financiers reçus et un tableau des dépenses détaillant les frais de voyage et de séjour pour chacun des participant·es financé·es par le CIMPA. Inclure également la liste de toutes les participant·es avec noms, sexe, statuts, pays d'affiliation et adresses email.

PAIEMENT FINAL : Pour recevoir le solde du soutien financier du CIMPA, les organisateur/trices doivent envoyer à admin@cimpa.info les documents suivants :

- Le rapport final ;
- Les reçus de tout remboursement effectué directement par les organisateur/trices sur le lieu de l'école et pris en charge par le CIMPA. Les reçus sont signés par chaque bénéficiaire avec photocopie du document d'identité du bénéficiaire ;
- Les titres de transports, cartes d'embarquement et reçus de paiement correspondants ;
- Les factures d'hôtels et reçus de paiement correspondants ;
- Factures/reçus pour toute autre dépense globale (pause-café, logistique, prise en charge de la restauration...) réalisée avec le soutien du CIMPA.